C/2024/3031

30.4.2024

RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 18 avril 2024

au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Národná banka Slovenska

(BCE/2024/14)

(C/2024/3031)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit:

(1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.

(2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la Národná banka Slovenska, Deloitte Audit s.r.o., expirera après la vérification des comptes de l'exercice 2023. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2024.

(3) La Národná banka Slovenska a sélectionné Grant Thornton Audit, s.r.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2024 à 2027, avec la possibilité de proroger le mandat pour les exercices 2028 à 2030,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION:

Il est recommandé de désigner Grant Thornton Audit, s.r.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Národná banka Slovenska pour les exercices 2024 à 2027, avec la possibilité de proroger le mandat pour les exercices 2028 à 2030.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 18 avril 2024.

La présidente de la BCE
Christine LAGARDE